

# Présence internationale

Bulletin numéro 83  
Hiver 2011

## SOMMAIRE

Édito	p. 2
France : portraits croisés	p. 3
Plaidoyer d'un avocat népalais	p. 4
Retour sur la mission au Népal	p. 6
L'arrivée de Charlotte et Marjorie dans le Projet Colombie	p. 8
Indonésie: fermeture du Projet	p. 9
Guatemala: Pais de la eterna primavera	p. 10
Mexique: quelques repères	p.11
PBI France	p. 12



*PBI et ses partenaires dans la province de Bardya, Népal, décembre 2010*

**PBI section française**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris  
Tél. : 01 43 73 49 60  
Email : [pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr)  
[www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

**« Je fais connaissance avec le groupe PBI-France et m'approprie les concepts de non-violence, non prise de parti, non ingérence, prise de décision par consensus. PBI a mis des mots et des solutions sur mes frustrations et mes envies. »**

Guillaume Riboulo, volontaire français au Guatemala

**pbi**  
un espace pour la paix

**Peace Brigades International** est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers lecteurs,

Deux bonnes nouvelles pour commencer : Anne Boucher, notre ancienne coordinatrice, est désormais responsable des programmes Amérique à l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) et Emilie Faruya, notre nouvelle coordinatrice, s'est rapidement investie dans ses nouvelles tâches, à la satisfaction du petit noyau de bénévoles qui travaillent avec elle. Vous trouverez dans les pages qui suivent, une relation de sa première mission, auprès de PBJ-Népal, en décembre dernier.

Du Népal il est question à plusieurs reprises dans ce numéro, notamment parce que ce pays a connu le 25 janvier son premier Examen périodique universel. Il nous a semblé utile de rafraîchir notre mémoire en ce qui concerne cette institution.

En 2006 les Nations unies ont créé le Conseil des droits de l'Homme, organe de l'Assemblée générale, en remplacement de la « Commission des droits de l'Homme » qui s'était discréditée par un fonctionnement trop partial : Kofi Annan écrivait en 2005: « Des Etats ont cherché à se faire élire à la Commission non pas pour défendre les droits de l'Homme mais pour se soustraire aux critiques, ou pour critiquer les autres ». Il est composé de 47 Etats-membres élus à la majorité des membres de l'Assemblée générale, répartis de façon équitable entre les différentes régions du monde et siège à Genève.

La principale innovation de ce Conseil est l'institution d'un Examen périodique universel (EPU) de chacun des 192 Etats-membres. 48 Etats sont examinés chaque année, de telle sorte que chaque Etat est examiné tous les quatre ans. Les 47 Etats-membres du Conseil sont examinés pendant leur mandat et diverses procédures visent à garantir l'impartialité de cet examen.

L'examen de la situation de chaque pays se fait sur la base de trois documents :

1 – Un rapport présenté par le pays concerné, invité, pour préparer ce rapport à procéder à une large consultation des organisations de la société civile.

2 – Un rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU résumant les informations qu'il a réunies sur ce pays.

3 – Un rapport du Haut-Commissariat faisant la synthèse des observations des ONG investies dans la défense des droits de l'Homme sur ce pays.

Si le premier rapport peut apparaître très conventionnel et « langue de bois », le second a le mérite d'indiquer les mesures formelles à prendre pour favoriser le respect et la promotion des droits de l'Homme dans le pays, et le troisième donne une image plus réaliste de la situation dans le pays concerné. Ainsi, pour le Népal, se sont exprimés dans ce troisième rapport 19 ONG internationales (dont certaines bien connues en France, comme Amnesty International, le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), le Centre Européen pour la Loi et la Justice (ECLJ), la Commission Internationale de Juristes (CIJ), Reporters sans frontières), une « coalition » de 238 organisations népalaises et 3 institutions officielles népalaises.

A travers ces quelques chiffres, on imagine toute la mobilisation qu'a suscitée cet « examen » : cela ne peut qu'avoir des retombées positives sur la société népalaise et sur ceux qui travaillent à la rendre plus humaine.

Brigitte Chambolle

## Portraits croisés de Florence et Anne-Caroline

*Pour ce numéro, deux bénévoles parisiennes se sont prêtées au jeu des portraits croisés. Qui sont Anne-Caroline et Florence, et comment sont-elles arrivées à PBI France?*

**P**ar où commencer? Peut-être par cette question que je ne cesse de me poser, mais quel âge a donc Anne-Caroline? Petit indice, elle a plus de 25 ans, maintenant à vous de calculer!

Notre secrétaire soucieuse du bien-être de la planète a un péché mignon, les avions! Née à Strasbourg, elle survole l'Atlantique dès son enfance pour rejoindre le Canada. Elle passe 15 ans à Montréal, du collègue au premier emploi, en passant par des études universitaires en marketing. De retour en France en 2002, elle passe les sept années qui suivent entre l'Europe et l'Amérique du Nord: Paris, Los Angeles, Londres, Paris. Une chose est sûre, elle sait ce qu'elle veut faire: mettre ses compétences en marketing et en communication au service de la solidarité.

Sensibilisée par son entourage, elle a eu le déclic à Los Angeles en travaillant dans l'organisation de grands événements destinés à collecter des fonds pour des œuvres caritatives. Anne-Caroline a trouvé sa voie. Elle qui, comme elle le dit « n'est pas forcément faite pour le terrain », sait comment s'impliquer dans des causes qui lui sont chères. La collecte de fonds, les droits de l'Homme, le SIDA, Anne-Caroline ne chôme pas!

Anne-Caroline s'implique également de manière bénévole. Elle fait connaissance avec PBI grâce à Espace bénévolat en 2009. Tout autant conquise par la démarche de PBI que par son fonctionnement elle commence par participer à diverses activités. Particulièrement touchée par la rencontre avec deux défenseuses des droits de l'Homme népalaises, elle est ravie de l'horizontalité et de la transparence au sein de PBI. Elue secrétaire lors de l'assemblée générale de 2010, elle prend à cœur ses responsabilités, en suivant assidûment physiquement et virtuellement (merci internet) les affaires de PBI.



Nous avons une jeune secrétaire engagée, pleine de nouvelles idées, qui court le monde. Sur fond de voyages, un doux mélange de mode de vie sain, avec un peu de vin, d'œnologie, de sport et quand elle rêve Anne-Caroline se voit enseigner le pilates.

*Florence Sers*

**U**ne voix douce et posée, un regard attentif derrière de fines lunettes, des idées toujours pertinentes exprimées avec une petite pointe d'accent du Sud-Ouest, voilà comment vous reconnaîtrez Florence lors de votre prochaine réunion avec PBI!

Nous avons le plaisir de compter Florence parmi nos bénévoles depuis près d'un an, et sa présence lors des réunions, AG et autres activités, apporte beaucoup à la vie de l'association.



Motivée depuis longtemps par les questions de solidarité internationale, Florence semble trouver chez PBI un réel terrain d'enrichissement, d'échange et d'apprentissage. Elle qui souhaitait s'impliquer de façon active auprès d'une ONG, s'est réjoui de trouver un tel climat de confiance et d'ouverture au sein de PBI, et de vraies responsabilités.

Accompagnement des défenseurs de passage en France, rédaction d'articles pour le bulletin trimestriel, co-animation des journées d'initiation, voilà de quoi occuper cette tête bien faite entre deux footings... jusqu'à ce qu'elle trouve son job idéal (mais on espère la garder avec nous même après ça)!

Chercheur en biologie, voilà ce que voulait devenir Florence. Elle quitte sa région natale pour intégrer une école d'ingénieurs à Lyon. Finalement elle décide que le sujet lui plaît, mais pas le métier. Que faire avec une telle formation, qui soit applicable dans l'humanitaire? Un stage en assainissement des eaux chez Veolia répond en partie à sa question puisque c'est une activité que l'on peut pratiquer dans le domaine qu'elle affectionne. Mais il faut encore d'autres réponses... qu'elle cherche en s'engageant dans une formation en journalisme à distance et en effectuant un voyage de plusieurs mois en Amérique du Sud. Cette période de réflexion terminée, Florence décide de s'orienter vers le traitement des eaux. A terme cette voie la mènera sans doute, comme elle le souhaite, vers un métier en lien avec l'humanitaire. En attendant, elle apporte déjà sa pierre à l'édifice auquel elle croit fermement: un monde meilleur et plus juste.

*Anne-Caroline Duplat*

## Le plaidoyer d'un avocat népalais

*Du 14 novembre au 15 décembre, Kashiram a sillonné l'Europe pour rencontrer pouvoirs publics, représentants européens, journalistes, avocats, ONG, et militants associatifs. Son séjour en France, du 14 au 21 novembre, a été l'occasion pour lui de présenter, à Paris, Lyon, et Brive la Gaillarde, les difficultés politiques et institutionnelles du Népal, et leurs répercussions sur les droits humains. Cette tournée européenne, organisée quelques mois avant l'Examen Périodique Universel du Népal, a permis à Kashiram de présenter aux pouvoirs publics les recommandations importantes pour son pays, et notamment pour la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits de l'Homme.*

**A**u Népal, c'est dans les zones rurales éloignées des établissements gouvernementaux et des ambassades de Katmandou que la situation des droits humains est la plus critique, malgré l'accord de paix de 2006 qui a mis un terme à la guerre civile ayant opposé l'Etat aux Maoïstes pendant 10 ans.

Kashiram Dhungana, avocat et défenseur des droits humains travaillant dans le district de Bardiya dans la région centre-ouest, a été choisi par PBI Nepal et l'ONG Advocacy Forum pour effectuer en novembre un 'speaking-tour' (une tournée de plaidoyer) en Europe.

### Le travail de Kashiram au Népal

Kashiram travaille depuis 2005 dans l'antenne du district de Bardiya d'Advocacy Forum (AF), une des plus importantes ONG de droits humains népalaises, qui bénéficie d'une notoriété internationale. Le travail de Kashiram vise à implanter l'état de droit, lutter contre l'impunité généralisée, enquêter sur des cas de violations de droits humains, apporter un soutien juridique aux victimes. Au Népal il s'agit d'un travail gigantesque et risqué.

Durant la guerre civile entre les Maoïstes et l'Etat de 1996 et 2006, plus de 13 000 personnes sont décédées, et 1 300 cas de disparitions forcées ont été enregistrés. Le district de Bardiya est celui où l'on compte le plus grand nombre de cas, touchant particulièrement les minorités ethniques et les membres des basses castes vivant dans cette zone rurale. Depuis la signature en 2006 d'un accord de paix et le passage d'un régime monarchique à un système démocratique en 2008 grâce à l'élection de la première Assemblée Constituante de l'histoire, le niveau de violence politique a baissé. Mais l'impunité demeure : pas un seul responsable d'atteinte grave aux droits humains (assassinat extra-

judiciaire, disparition forcée, torture, viol...) commise durant le conflit par l'un ou l'autre belligérant n'a été condamné par un tribunal civil. Sous couvert de 'réconciliation nationale', les outils de la justice transitionnelle tels que les commissions 'Vérité et Réconciliation' et 'Disparitions forcées' prévues par l'accord de paix n'ont toujours pas été mis en place après cinq ans. Car aucun des acteurs politiques n'a intérêt à ce que la vérité soit révélée. Restent les victimes et les défenseurs des droits humains qui persévèrent dans leur combat contre l'impunité.

Recueillir les témoignages des victimes, porter plainte à la police et entrer dans un combat juridique pour que celle-ci les enregistre, se déplacer dans les zones retirées pour enquêter, voilà le travail de Kashiram. Cela ne va pas sans risque quand les responsables des forces de sécurité et les autorités politiques accusées sont toujours en place.



Yannick, bénévole de PBI France, accompagnant Kashiram lors de sa visite de Paris



Kashiram au bureau de PBI France

A cela s'ajoutent les visites en prison (où la pratique de la torture est largement répandue - à minima 20% d'après AF - et toujours pas criminalisée dans le droit népalais), les enquêtes sur les violations de droits humains postérieures au conflit qui résultent de liens inextricables entre l'armée, la police, les autorités administratives et les partis politiques. Sans parler des crimes commis par la centaine de groupes armés, revendiquant plus ou moins les droits des minorités ethniques, qui opèrent particulièrement dans le Terai, zone sud du Népal où se situe Bardiya.

Voilà de quoi Kashiram, porte parole des défenseurs népalais durant le 'speaking tour', était venu parler aux Etats européens, leur demandant d'insister pour que l'Etat népalais remplisse ses obligations en matière de droits humains au regard du droit international, et au regard des engagements qu'il a pris en signant l'accord de paix.

### **Le 'speaking tour' et le passage par la France**

Arrivant pour la première fois en Europe, et commençant par la France, Kashiram a été plein d'énergie dans son travail de plaidoyer auprès des ONG, des représentants de l'Etat et des citoyens rencontrés. Il a témoigné de la situation politique et de celle des droits humains au Népal lors de conférences publiques avec le MAN à Lyon, Amnesty International à Brive, PBI à Paris et pendant un cours du Master 'Geopolitique et relations internationales' à l'Institut catholique de Paris.

Kashiram a également remis les recommandations de PBI Népal pour l'Examen Périodique Universel du Népal au représentant du Ministère français des Affaires Etrangères pour l'Inde, le Népal et le Bhoutan après lui avoir demandé de faire pression sur l'Etat népalais pour qu'il assume ses responsabilités dans la lutte contre l'impunité, la mise en place des commissions 'Vérité et Réconciliation' et 'Disparitions forcées'. Kashiram a également largement souligné que la protection des défenseurs des droits humains - en particulier des femmes, d'autant plus menacées que prévaut au Népal une culture patriarcale et conservatrice - relevait des devoirs que l'Etat népalais devait honorer. Le représentant du Ministère, ravi de recevoir le document, a affirmé que l'Etat français avait les mêmes inquiétudes et qu'il ferait pression en ce sens sur l'Etat népalais avec d'autres Etats européens. Malheureusement, la personne chargée des défenseurs, au Ministère, n'a pas pu participer à l'entretien.

Kashiram a aussi largement consolidé le réseau d'appui aux défenseurs des droits humains que PBI entretient en France, via des rencontres avec différentes ONG : à la FIDH (qui a créé l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme) la rencontre avec Kashiram a été l'opportunité d'accéder à des informations de terrain et de dynamiser un projet de travail sur le Népal ; à l'ACAT qui n'a pas encore de travail spécifique au Népal, mais à qui Kashiram a pu expliquer la pratique largement répandue de la torture dans les prisons népalaises et l'absence de possibilités de recours pour les victimes.

En tant qu'avocat Kashiram a particulièrement apprécié sa présence au forum *pro bono* qui a rassemblé 200 juristes, ONG et chercheurs venant de toute l'Europe. Il a également rencontré le Barreau des avocats de Paris, ce qui a permis d'aborder la possible participation de cet organisme au réseau de soutien de PBI. Enfin, pour terminer ce travail de réseau, une interview téléphonique a permis d'établir un contact avec l'Observatoire international des avocats (basé à Toulouse), d'évoquer la difficulté du travail d'avocat au Népal, les dangers que cela implique et les développements à apporter au droit népalais.

Courant entre Paris, Lyon et Brive, Kashiram aurait aimé voir la mer, qu'il n'a jamais vue, et aurait bien répondu favorablement à l'invitation de l'interprète de PBI, de lui rendre visite à Dieppe avant de partir. Comme cela n'était pas faisable, il a terminé son séjour en France par une visite de Paris. Attaché à la symbolique de la terre, il a tenu à repartir avec une poignée de terre de Paris, pour la rapporter au Népal, avant de partir pour le reste de l'Europe. A Londres ou Amsterdam, il aura peut-être pu aller voir la mer ...

*Yannick Créoff*

### **L'Examen Périodique Universel du Népal**

Le 25 janvier 2011, le Népal a été épinglé par les Etats présents à l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU). Les Etats ont recommandé au Népal de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'impunité ; mettre fin aux discriminations basées sur la caste, le sexe, la religion ou l'appartenance à une minorité ethnique ou religieuse ; assurer la protection des défenseurs des droits de l'Homme et plus particulièrement des journalistes et réduire le niveau de pauvreté.

Le Népal traverse une période caractérisée par de profonds changements économiques, sociaux et culturels. Dans ce contexte, la délégation s'est attachée à souligner l'importance du processus de paix afin d'assurer le retour à la démocratie et la nécessité de la rédaction de la Constitution. Toutefois, les abus et violations des droits de l'Homme commis au Népal n'ont pas été reconnus. La délégation a affirmé que le Népal assurait le respect des droits garantis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et a rappelé être partie à de nombreux instruments internationaux de protection des droits de l'Homme.

Le gouvernement népalais est à présent face à ses responsabilités et devra répondre des violations des droits de l'Homme constatées à l'occasion de l'EPU d'ici le prochain examen en 2015. Les membres de la société civile - et parmi eux les ONG internationales comme PBI - ont un rôle important à jouer dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations. Les recommandations adoptées à Genève doivent servir de base pour le travail des défenseurs des droits de l'Homme au Népal dans les années à venir ; on souhaite qu'elles donnent lieu à des changements positifs durables.

*Julie Clauzier*

## Retour sur la mission au Népal

*Une des plus grandes difficultés du poste de coordination est de faire le lien entre la France, et les Projets sur le terrain. La Colombie, le Mexique, le Népal, et le Guatemala paraissent bien loin quand on est dans son bureau parisien. Profitant d'un financement de l'AFD pour une mission de suivi, je suis partie au Népal en décembre 2010. L'occasion, un mois après ma prise de poste, de comprendre un peu mieux le contexte népalais, le travail des équipes sur place, et de participer aux activités de plaidoyer de PBI Népal, concernant l'Examen Périodique Universel du Népal qui avait lieu le 25 janvier 2011.*

**K**ashiram Dhungana, le défenseur népalais en visite en France en novembre m'avait prévenue : au Népal, la situation des droits de l'Homme est conditionnée par l'absence de gouvernement et d'institutions.

Mai 2010 était la date butoir donnée à l'Assemblée constituante du Népal pour rédiger la Constitution de la nouvelle République fédérale du Népal et mettre en place les accords de paix. Au dernier moment il a été décidé de prolonger le mandat de l'Assemblée constituante d'une année à la condition que le premier ministre de l'époque, démissionne et face place à un gouvernement de coalition. Il aura fallu 7 mois et 17 tours d'élections pour que le Népal ait enfin un nouveau Premier ministre, élu le 3 février 2011.

La voix des défenseurs des droits de l'Homme et la question des droits de l'Homme en général ont disparu des discours publics. L'impunité, concernant les crimes commis pendant le conflit ou dans l'actualité, est totale. Les défenseurs se sentent découragés, leur travail n'est reconnu ni par les autorités ni par la communauté. Pour eux, le soutien de PBI est fondamental, car cette présence internationale à leur côté oblige les autorités à prendre en compte leur voix.

décembre 2010, un mois après mon arrivée à PBI France.

Il s'agissait de construire du lien entre les équipes en France et au Népal, par une meilleure compréhension du travail et du fonctionnement de PBI, au Népal et en France.

Cette visite a été organisée conjointement avec PBI-UK (Rob Hawkes, chargé de plaidoyer), et elle a eu lieu au retour de Kashiram Dhungana de sa tournée européenne.

PBI France, PBI UK et PBI Népal allait aussi pouvoir travailler conjointement au plaidoyer post-tournée européenne, en particulier autour de l'Examen Périodique Universel du Népal qui avait lieu le 25 janvier.

Plusieurs types de rencontres ont été organisées:

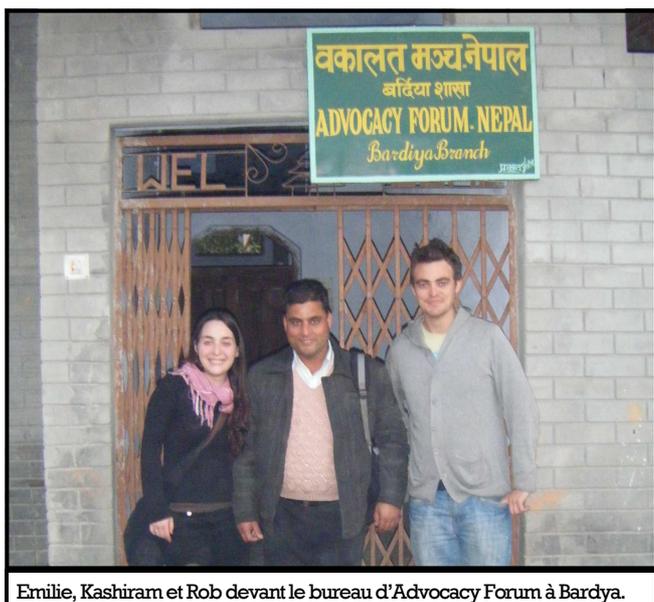
- rencontres avec l'équipe sur place: équipe de Katmandou, équipe de Gularia, coordinateur pays, administrateur, comptable, responsable des ressources humaines, chargée de communication et plaidoyer.
- rencontres des partenaires de PBI Népal: Lawyers' Forum for Human Rights, Human Rights Organization of Nepal, Conflict Victims Committee, Dalit Uplift Feminist Organisation, Protection Desk Nepal, Advocacy Forum, AWAAJ.
- rencontres institutionnelles: Ambassade de France, Ambassade de Grande Bretagne, Groupe de travail pour la mise en place des lignes directrices de l'Union européenne sur les défenseurs des droits de l'Homme.

### Le travail de PBI au Népal

Deux équipes PBI sont implantées au Népal, l'une opérant depuis Katmandou, la capitale, et l'autre à Gularia, dans le district de Bardya, le plus touché par les disparitions forcées lors du conflit.

Ces équipes de volontaires sont secondées par une équipe salariée composée de cinq personnes, qui se charge de la gestion du Projet, et par un Comité de Projet, composé de bénévoles hors du Népal, chargés d'épauler les équipes de terrain dans leurs décisions et leur travail.

A Katmandou, les cinq volontaires accompagnent essentiellement des collectifs d'avocats, des journalistes et des familles de victimes du conflit dans leurs démarches pour la vérité et la justice. Ils se réunissent régulièrement avec les autorités locales et nationales, et avec les



Emilie, Kashiram et Rob devant le bureau d'Advocacy Forum à Bardya.

### La mission de terrain

La mission de terrain au Népal a eu lieu du 8 au 20

autres organisations internationales présentes au Népal. A la demande des organisations accompagnées, ils se déplacent dans les régions reculées, où leur présence est nécessaire pour faire entendre les voix de leurs partenaires et limiter les menaces. Ainsi, l'équipe de Katmandou a accompagné en janvier 2011 une équipe d'avocats dans l'Est du pays. Au-delà de l'accompagnement physique, les organisations font aussi appel à PBI pour des formations aux droits de l'Homme et à la sécurité.

A Gularia, l'équipe accompagne des collectifs d'avocats, associations de victimes, et collectifs féministes. Loin des contacts avec les institutions et ambassades, les volontaires travaillent avec les acteurs locaux, représentants de l'Etat, et acteurs importants des communautés. Une étude est en cours pour évaluer les hiérarchies et autorités au niveau des communautés, qui devrait permettre à PBI de s'adapter aux spécificités de la société népalaise.

Les deux équipes suivent avec attention les évolutions politiques au Népal, et sont sollicitées par les partenaires internationaux pour relayer la situation du terrain, depuis la fermeture des bureaux régionaux du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, en décembre 2010.



Journée d'interaction sur la situation politique au Népal et ses répercussions sur la situation des droits de l'Homme, organisée par HURON le 10 décembre 2010

### Apporter un soutien aux défenseurs des droits de l'Homme depuis la France.

Ma présence auprès des équipes m'a permis de comprendre de quoi était fait le quotidien d'un volontaire sur le terrain, les enjeux du travail de PBI, mais aussi de rencontrer directement les partenaires népalais. Ensemble, nous avons pu réfléchir au soutien que les groupes nationaux de PBI pouvaient apporter aux défenseurs népalais.

PBI UK facilite depuis plusieurs années les contacts

entre les collectifs d'avocats accompagnés par PBI sur le terrain et une Alliance d'avocats britanniques qui ont décidé de s'investir pour appuyer leurs collègues travaillant dans des situations à risque. La rencontre avec les collectifs d'avocats a permis de déterminer quels étaient leurs besoins, de manière à transmettre ces informations aux avocats impliqués en Europe.

L'équipe de Bardya a aussi rassemblé ses partenaires locaux lors d'une table ronde sur le plaidoyer. L'objectif était de présenter les outils de plaidoyer de PBI, au Népal et en Europe. Trois exemples ont été présentés: la stratégie de PBI concernant l'Examen Périodique Universel, le fonctionnement des alertes urgentes, et les tournées de sensibilisation. Kashiram, qui revenait juste de sa tournée en Europe, et Laxmi, qui avait participé à une tournée en 2009, ont témoigné de leurs activités en Europe, et du soutien qu'ils avaient reçu des organisations rencontrées. Les partenaires ont ainsi exprimé en quoi les outils de PBI (accompagnement physique, politique, tournées de sensibilisation en Europe, contacts avec des institutions internationales) pouvaient être utilisés dans leur stratégie de plaidoyer.

Des rencontres individuelles ont aussi été organisées avec tous les partenaires de PBI, pour permettre l'échange mutuel d'informations sur le travail effectué.

### Le plaidoyer de PBI pour l'Examen Périodique Universel du Népal

PBI a présenté ses recommandations à l'ambassade de France, à l'ambassade de Grande-Bretagne, et au Groupe de travail pour la mise en place des lignes directrices de l'Union européenne sur les défenseurs des droits de l'Homme.

**Les cinq recommandations de PBI pour l'Examen Périodique Universel du Népal :** la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits de l'Homme, une attention spéciale à la situation des journalistes et des femmes défenseurs des droits de l'Homme, et la sensibilisation de la police et de l'armée aux standards des droits de l'Homme.

A mon arrivée au Népal, je me suis retrouvée submergée par les informations: les bruits des klaxons, les tenues multicolores, le flot continu des voitures, motos, cyclistes et piétons, une nouvelle culture à comprendre. Il me fallait aussi tout apprendre du fonctionnement de PBI sur le terrain. Après deux semaines à côtoyer les équipes de volontaires et les salariés dans leur quotidien, à rencontrer les organisations accompagnées par PBI, et à vivre au jour le jour l'absence d'institutions, j'espère pouvoir apporter un soutien au Projet depuis la France, et témoigner de l'implication de ces personnes, défenseurs et accompagnateurs, pour un Népal plus juste.

*Emilie Faruya*

## L'arrivée de Charlotte et Marjorie dans le Projet Colombie

*Marjorie et Charlotte ont intégré le Projet Colombie début janvier 2011. Elles reviennent pour nous sur leurs premiers moments au sein du Projet, l'arrivée en Colombie, la formation initiale, et leurs débuts dans les équipes, à Bogota et Uraba.*

**N**ous sommes deux françaises Marjorie et Charlotte, les cadettes du Projet PBI-Colombie, arrivées le 8 janvier à Bogota.

Nous avons étudié le Droit International et nous nous sommes rencontrées pour la première fois durant la semaine de formation à Valladolid en octobre 2010. Après quelques mois d'attente nous réalisons enfin nos premiers pas au sein de l'équipe de Colombie.

Les dix « nouveaux » sont répartis dans deux chambres à l'organisation chaotique mais pleine de vie. Le réveil se fait entre attente prolongée pour la douche, rire du matin, et découverte des habitudes de petit déjeuner très spéciales de chacun !

Même avec la fatigue des premiers jours, nous avons pu visiter les principaux quartiers de la ville en compagnie des autres « nouveaux » et goûter aux spécialités locales (arepa, bandeja, ajíaco, fruits tropicaux en tout genre, buñuelos, tamales, coco loco, arroz con camarones, hamburguesa de lentejas, ...). Bogota est une ville tentaculaire où les quatre saisons se rencontrent dans la même journée et compliquent le choix vestimentaire. La ville est bordée à l'est par la cordillère andine verdoyante qui lui donne tout son charme. Grâce à Hernando, amoureux de la capitale et de la marche, nous avons pu également pénétrer de nuit dans les quartiers populaires.

Charlotte qui reste à Bogota découvre son équipe avec beaucoup d'enthousiasme. Marjorie, quant à elle, attend avec impatience la découverte de sa prochaine maison et de l'équipe d'Uraba.

Passés les premiers jours d'intégration, la formation commence très vite et nous découvrons chaque jour un peu plus le travail qui nous attend durant la prochaine année.

La formation dure 15 jours. Les cours sont donnés principalement par les membres du bureau d'appui (oficina de apoyo) qui nous expliquent avec passion leur travail et la structure du Projet PBI-Colombie. Parmi les différents enseignements nous avons une partie pratique (finances, logistique, administration), un approfondissement du travail des équipes régionales, des réunions conviviales avec des défenseurs des Droits de l'Homme accompagnés par PBI, des instructions sur la sécurité en Colombie, des exercices de simulation d'entretien avec les autorités, de consensus et de résolution de conflit interne, ... Les fins de journées sont l'occasion de tisser des liens d'amitié avec les différents membres de l'équipe autour d'un repas

improvisé et nous permettent aussi de jouir d'un repos bien mérité. Les repas de midi sont quant à eux l'occasion de partager les plats délicieux concoctés par Marleny, la cuisinière de la maison de Bogota.

Les psychologues du Projet nous écoutent avec gentillesse et bienveillance et nous permettent d'analyser et gérer nos émotions, notamment grâce à un entretien individuel avec la douce Anita.

Après ces deux premières semaines, les doutes se dissipent, la confiance s'installe, et le travail s'organise ! La bonne humeur règne au sein du groupe des « nouveaux » et l'attachement est tel que nous ne réussissons pas à faire un pas les uns sans les autres.

*Quelques jours sont passés*

### **Charlotte , équipe de Bogota**

Les autres « nouveaux » partis, il faut trouver sa place dans l'équipe et trouver son propre équilibre. Le premier week end est tranquille. L'équipe de Bogota est très chaleureuse et nous propose tout un tas de sorties citadines (club de sport, marché aux puces, parcs). C'est aussi le temps de l'installation dans la chambre qui m'hébergera durant les prochains mois. Cela me laisse le temps d'atterrir et de faire mon nid. La semaine commence déjà et le travail ne tarde pas à se faire sentir, les heures défilent, l'adrénaline monte et la journée se termine. Bien que la formation continue, cette fois spécifique à chaque équipe régionale, je me sens déjà intégrée et mise à contribution. J'ai réalisé mon premier accompagnement en compagnie d'Isa qui travaille ici depuis 6 mois. Elle m'explique qui est qui, quelle attitude adopter, le contexte très spécifique qui se présente à moi et me donne des conseils plus qu'utiles. Aujourd'hui, j'ai l'impression de vivre une page importante de la justice colombienne car ma première mission a lieu dans un tribunal à l'occasion du procès « Palacio de Justicia » et des 11 disparus à la suite de l'intervention militaire pour « libérer » le Palais de Justice en 1985. C'est l'heure des plaidoiries de la partie civile. Le discours de l'avocat est édifiant, émouvant et très dur envers les accusés. Finalement mon accompagnement se termine, la formation reprend le pas. Dans quelques semaines je serai une membre à part entière de l'équipe. En attendant, il faut étudier !

### **Marjorie, équipe d'Uraba**

Je suis arrivée à Turbo où se trouve l'équipe d'Uraba après un voyage assez épuisant, départ samedi 22 janvier à 6 h du matin après une fête de départ bien animée à Bogota ! Pas si facile de quitter le groupe des « nouveaux » avec qui j'ai tissé des liens d'amitié durant la

période d'orientation. Mais voilà il est temps de partir retrouver ma nouvelle maison, heureusement je pars avec 3 autres de mes « compañeros ».

Dès l'arrivée, la chaleur nous assomme, on comprend vite que les pulls et vestes de Bogota ne nous seront d'aucune utilité ici. Turbo se trouve au bord du golfe d'Uraba, sur la côte caribéenne d'Antioquia. La ville est chaotique et bruyante, des motos qui klaxonnent et le vallenato résonne dans chaque coin de rue, c'est une ville sans vraiment de charme mais avec un caractère certain...je crois que ça va me plaire !

La maison est très spacieuse avec un patio immense, je me sens très vite à l'aise. A notre arrivée nous découvrons un paquet pour chacun d'entre nous avec deux bouteilles de lotion anti-moustique !! L'équipe est principalement féminine, les gens semblent sympathiques même si l'intégration dans un nouveau groupe n'est jamais facile. Nous avons passé toute la journée de dimanche à la plage et dans un lac de boue, ça nous a permis de nous connaître mieux !!

La formation qui va durer au moins un mois n'a pas encore vraiment commencé car il y a beaucoup de réunions auxquelles les « nouveaux » participent et des imprévus qui retardent le planning de formation mais il faut s'y habituer car, apparemment, c'est dur de respecter le planning à PBI ! Enfin, malgré toutes les incertitudes qui accompagnent mes premiers pas dans la famille PBI, je pense que ça va être une expérience enrichissante et qui me marquera tant professionnellement que personnellement...Affaire à suivre !!

*Marjorie Cabrol et Charlotte Ivern, volontaires en Colombie*



Marjorie et Charlotte, PBI Colombie

## Indonésie: fermeture du Projet

Peace Brigades International (PBI) a fermé sa phase actuelle des opérations en Indonésie. Cette décision résulte d'une série de défis et de contraintes survenues durant l'année précédente et qui ont sérieusement limité sa capacité à protéger de manière efficace les défenseurs des droits humains en danger. Notre départ signifie le retrait de l'une des dernières organisations internationales des droits humains en Papouasie.

PBI a maintenu une présence en Indonésie durant plus de dix années, durant lesquelles elle a assuré un travail d'éducation à la paix et d'accompagnement protecteur de défenseurs des droits humains et d'ONG locales. Ce travail a été effectué dans différentes parties du pays, y compris Aceh et la Papouasie. Tout en appréciant la coopération du gouvernement indonésien au cours de ces années, nous regrettons profondément que celle-ci ne se soit pas maintenue, de sorte qu'il ne nous est plus possible de poursuivre nos activités de protection.

En prenant la décision de partir, PBI est consciente que les défenseurs des droits humains peuvent faire face à des risques accrus. Malgré les progrès que le gouvernement indonésien a faits dans le domaine des droits de l'Homme durant les douze dernières années, quelques défenseurs des droits humains continuent de subir des menaces durant leur travail de terrain, particulièrement en Papouasie.

En juillet 2010, par exemple, Ardiansyah Matra'is, journaliste, a été retrouvé mort près de son domicile à Merauke (Papouasie). Les causes de sa mort ne sont pas claires, bien que l'autopsie ait révélé des traces d'agression physique. Pendant plusieurs mois, avant son décès, Matra'is avait été victime d'intimidations persistantes de la part d'anonymes - menaces adressées par SMS et par téléphone - dont il attribuait l'origine à ses enquêtes sur des faits de corruption, de déforestation illégale, et de violations de droits humains non élucidés en Papouasie.

PBI fait confiance au gouvernement indonésien pour qu'il respecte ses obligations en tant que signataire et partie de nombreuses conventions internationales relatives aux droits humains. Elles l'engagent à protéger les défenseurs sur l'ensemble de son territoire et à permettre l'accès en Papouasie des organisations de défense des droits de l'Homme et des journalistes indonésiens et étrangers.

Pour cette raison, PBI reste impliqué dans la sécurité des défenseurs des droits humains indonésiens et soutient de manière indéfectible les efforts continus de la communauté internationale et de nos collègues du mouvement des droits humains qui travaillent à assurer sécurité et protection des activistes plus exposés. Dès maintenant nous étudions les moyens de nous réimplanter en Indonésie quand les circonstances le permettront.

## Guatemala, pais de la eterna primavera

*Guillaume a intégré l'équipe de PBI au Guatemala le 31 janvier. Il nous explique d'où lui vient l'envie de s'investir dans ce projet, et quelles ont été les premières étapes de son investissement au sein de PBI.*

**L**orsqu'on part pour la première fois au Guatemala, le sac à dos est plein d'espoir, d'envie, d'enthousiasme mais aussi de préjugés et de craintes. Les divers guides, les discussions d'avant départ nous laissent augurer un pays violent, menteur, voleur. Ces « on dit » se sont heureusement bien vite dissipés, mon histoire d'amour avec ce petit pays au printemps éternel peut commencer.

Ma première expérience se fera à travers l'association Quetzaltrékkers qui organise des randonnées autour de la ville de Xela dans le but de récolter des fonds pour Edelac et El Hogar abierto (École pour enfants défavorisés et Foyer accueillant 15 jeunes). Un premier engagement de 8 mois me liera définitivement à ce petit bout de Terre. Le magnétisme des volcans, l'explosion de vie des jeunes du foyer, ce sens de l'instant présent ont ouvert mes yeux occidentaux sur un Monde que nos vies dirigées par la nécessité de paraître, de produire, de réussir ne nous permettent pas de voir clairement.

Après un petit détour par la France, je retourne au Guatemala pour m'engager de nouveau avec l'association. Cette deuxième expérience casse quelque peu mon idylle, je commence à comprendre la misère et l'injustice qui frappent ce pays. J'insiste sur le mot comprendre en opposition à voir. Je ne suis plus ce personnage, certes ému, mais passif face à de nouvelles images qui nous font oublier les précédentes. Je ne veux plus être touriste, encore moins gringo, mon passeport me dégoûte. Je suis passé de l'autre côté de la barrière, je ne veux plus être ce voyageur cool et sympa, un pseudo explorateur qui perd sa vie à la gagner au Nord pour la dépenser inutilement au Sud. Je ne m'étais pas non plus complètement perdu dans la facilité du tourisme pas cher mais je voulais passer un cap, connaître une nouvelle expérience, un nouveau défi. Ce besoin de me sentir utile m'envahissait.

Je n'ai pas de diplôme en poche, je m'imagine mal reprendre les études, je ne me satisfais plus de l'Humanitaire qui se contente de distribuer des sacs de riz (même si je n'ai rien contre). Le petit Monde des ONG est aussi cruel que celui de l'Entreprise, il faut être qualifié, avoir de l'expérience, etc...

Le hasard des rencontres et des discussions m'a fait connaître PBI. Honnêtement, le premier élément qui m'a attiré est l'absence d'exigence universitaire. Je ne serai séduit qu'un peu plus tard par l'action de PBI, sa philosophie, son efficacité.

De retour en France je m'engage donc dans le processus de formation-sélection qui est un peu long mais pas insurmontable. Je fais connaissance avec le groupe PBI-France et m'approprie les concepts de non-violence, non prise de parti, non ingérence, prise de décision par consensus. PBI a mis des mots et des solutions sur mes frustrations et mes envies.

Les rencontres depuis Paris jusqu'à la semaine de formation en Angleterre sont formidables. Pour parler plus précisément de cette semaine, c'est vraiment là que l'on prend conscience du travail de l'équipe sur le terrain. Les journées sont très chargées mais bien équilibrées entre prises de notes, mises en situation et auto-évaluations. C'est une semaine de formation mais aussi de sélection, pourtant à aucun moment ne transparait cette rivalité malsaine qui pourrait rendre caduque l'efficacité de l'apprentissage. Nous sommes rapidement une petite famille unie.

Une fois accepté dans le groupe, il reste le plus difficile : attendre son incorporation. Il se passera 8 mois entre l'Angleterre et mon engagement sur le terrain ; pour certains ce sera un an.

Mais la flamme est toujours là : lorsque j'écris ces lignes, il ne me reste plus que 3 jours avant de débiter et je peux vous assurer que les battements de cœur s'accélèrent.

Je suis allé rendre visite, 2 fois déjà, aux bénévoles à Guatemala Ciudad afin d'évacuer quelques craintes liées à la nouvelle aventure, mais surtout à la vie dans une capitale violente.

**J'AI HATE!!!**

J'ai hâte de rendre un peu à ce peuple ce qu'il m'a donné, j'ai hâte de convertir mes pensées en actes, j'ai hâte d'œuvrer à ce que le Guatemala redevienne le pays de l'éternel printemps.



Photo de Guillaume au Guatemala « Ils pourront couper toutes les fleurs mais ils n'arrêteront jamais le printemps. »

*Guillaume Riboulo, volontaire au Guatemala*

## Mexique: Quelques repères

*L'ensemble du Projet Mexique s'est réuni en décembre pour examiner sa stratégie et ses activités. L'occasion de revenir sur leurs nouvelles activités, et sur le contexte de travail de PBI au Mexique.*

**P**our situer l'actualité récente, rappelons les principales problématiques concernant les droits de l'Homme au Mexique :

- Une injustice "traditionnelle" : la propriété de la terre et des moyens de production, et la destruction de l'environnement. Les communautés indigènes ou la société civile d'une part et les grands propriétaires soutenus par l'État de l'autre s'affrontent à armes inégales. Assassinats, disparitions, torture, criminalisation des actions de défense s'entremêlent. Plusieurs organisations mexicaines de protection des droits de l'Homme font l'objet d'accompagnement de la part de PBI, notamment au Guerrero depuis 2001 et à Oaxaca depuis 2008.

- Le développement extrêmement rapide de la "narcoéconomie" corrompt toutes les relations sociales. L'État mexicain a "déclaré la guerre" aux narcos et aux mafias. Les morts se comptent par dizaines de milliers depuis 3 ans, notamment dans les États du Nord et du Nord-Ouest. Aucune action de défense structurée n'est possible de la part des ONG.

- La situation des migrants centre américains qui traversent le Mexique par centaines de milliers et sont des proies faciles pour les trafiquants de tous genres - 1 femme sur 2 est violée, officiellement il y a eu plus de 5000 disparus depuis 2007. Rackets, mutilations, assassinats ... sont légion et les familles elles-mêmes, au Honduras, au Salvador ou aux États Unis, sont obligées de payer les rançons. (Voir sur le site d'Amnesty "Los Invisibles").

Les administrations mexicaines sont à tout le moins inefficaces. Seules, des initiatives locales se font jour, sous la forme de Maisons du Migrant, qui sont elles-mêmes l'objet de nombreuses attaques. PBI a accepté d'accompagner certaines de ces Auberges.

### **Guerrero, justice civile et tribunaux militaires**

07.01.2011 : La Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a condamné le Mexique pour la violation des Droits de l'Homme contre des Indigènes écologistes du Guerrero, victimes en 1999 de détention arbitraire et torturés par l'armée mexicaine. La Cour a exigé en outre que ce soit la justice civile, et non pas les tribunaux militaires, qui soit chargée de ces affaires. C'est la cinquième fois en un peu plus d'un an que cette Cour condamne le Mexique pour les mêmes raisons. La Chambre des Députés parle enfin de faire bouger le Droit ...

Cet exemple permet de souligner l'inévitable longueur des actions entreprises devant la justice, dont les volontaires sur le terrain ne voient qu'une petite partie.

Entretemps, les menaces de mort continuent pour d'autres : Obtilia Eugenio et Cuauhtémoc Ramírez de l'OPIM par exemple. PBI, Amnesty, la CIDH se tiennent à leurs côtés...

Après 10 ans de présence au Guerrero, PBI a décidé de consacrer les 6 prochains mois à une évaluation de fond de notre action. Rendez-vous en juin 2011 !

### **Développement des actions à Oaxaca**

Présent dans cet État depuis 2008, PBI a été amené à développer ses mesures de protection : par exemple l'avocate Alba Cruz, (P.I. N° 82) continue à être directement menacée.

Depuis octobre 2010, PBI accompagne aussi le Centre régional des droits de l'Homme Barca, aux côtés de la CIDH. Les responsables, Minerva Martínez ou les Pères Uvi et Martin, sont victimes de graves attaques, de campagnes de diffamation, d'arrestations arbitraires... tout comme ceux du CEDHAPI, qu'accompagne aussi PBI.

### **Les migrants centroaméricains**

Le 11.12.2010, PBI México et Amnesty International expriment leur préoccupation pour le personnel et les résidents de l'Auberge du Migrant de Saltillo, Coahuila, qui subissent des menaces de plus en plus directes - et il n'y a toujours pas de protection de la police ou de l'armée.

La situation est la même pour le Père Solalinde, à Ixtepec, Oaxaca, qui est "protégé" par des volontaires de PBI depuis juillet 2010.

### **La reconnaissance du savoir-faire de PBI**

Devant l'augmentation et la diversification des dangers, un grand nombre d'Organisations de la Société Civile (OSC) souhaitent obtenir du Ministère de l'Intérieur la création d'une entité administrative de niveau fédéral capable de protéger les personnes et les organisations de défense des droits de l'Homme et d'enquêter sur les agressions dont elles sont victimes. La CIDH, l'OAC-NUDH, les Ambassades (Europe et États-Unis), sont partie prenante dans ce processus.

Dans ce cadre, PBI pourrait former les volontaires et les fonctionnaires à l'analyse de risques.

Attendons la suite...

*Michel Lambert*

**Festival International du Film des Droits de l'Homme**

La 9ème édition du Festival International du Film des Droits de l'Homme (FIFDH) de Paris se tiendra du 8 au 15 mars 2011 au cinéma Nouveau Latina (4ème, Paris). Ce festival ([www.festival-droitsdelhomme.org](http://www.festival-droitsdelhomme.org)) est désormais la plus importante manifestation culturelle sur le thème des droits humains en France. Il est le rendez-vous annuel incontournable de toutes celles et ceux qui considèrent le respect et la promotion des droits de l'Homme comme l'enjeu essentiel de ce début de siècle.

Le FIFDH de Paris propose, pendant une semaine, un temps de rencontre et de débat unique entre réalisateurs, monde associatif et grand public autour de projections de films documentaires de l'année écoulée. Avec une sélection ambitieuse de documentaires français et internationaux, cette manifestation cinématographique aborde chaque année, dans toute leur diversité, les enjeux contemporains du combat pour la promotion des droits humains. On y traite aussi bien des droits politiques et civiques que des atteintes aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Le FIFDH permet à des réalisateurs du monde entier de présenter leurs œuvres, souvent en avant-première, mais également d'échanger avec des défenseurs des droits de l'Homme, des universitaires et des acteurs de terrain, de la solidarité.

**Informations pratiques:**

Festival International du Film des Droits de l'Homme (FIFDH) de Paris  
 Le Nouveau Latina / 20, rue du Temple / 75004 Paris, tél. 01 42 78 47 86 (M° Mairie de Paris).  
 Tarif public : 6 e / Tarif réduit : 5 e / Tarif groupe (à partir de 10 personnes): 2,5 e  
 Réservation groupes / scolaires: 01 42 77 93 56

**S'impliquer avec PBI**

**>>> Devenir bénévole**

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut  
 - avoir un peu de temps à donner ;  
 - être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

**>>> Nos actions**

**Appui aux projets**

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

**Réseau d'appui / réseau d'alerte**

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

**Communication**

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participent PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-section française doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes etc.

**>>> Devenir volontaire**

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains ou l'anglais (et être disposé à apprendre la langue du pays) pour les projets en Asie ;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site Internet : [www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

**REJOIGNEZ-NOUS**

**Je deviens membre de PBI-section française**

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 euros

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 euros

◇ De soutien, 60 euros

L'adhésion comprend l'envoi du Rapport annuel et les invitations aux événements de PBI en France. Elle ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel Présence internationale.

**Je m'abonne au bulletin Présence internationale** ◇ 10 euros par an

**Je souhaite participer aux activités de PBI dans ma région**

◇ Suivi des missions

◇ Organisation d'événements

**Je souhaite faire un don de** ◇ 30 euros, ◇ 60 euros, ◇ 100 euros, ◇ Autre : ..... euros

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Tel. :** ..... **Email :** .....